



FR

CONSEIL DE DIRECTION
93^{ème} session
Rome, 7 - 10 mai 2014

UNIDROIT 2014
C.D. (93) 13
Originaux: anglais/français
avril 2014

Point n. 14 de l'ordre du jour: Préparation du projet de budget pour l'exercice financier 2015

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Premières estimations des recettes et des dépenses pour 2015</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Préparation du projet de budget pour l'exercice financier 2015</i>
<i>Document connexe</i>	<i>Projet de budget 2015 – premières estimations (UNIDROIT 2014 - F.C (75) 2)</i>

1. Les premières estimations des recettes et des dépenses pour l'exercice financier 2015 (F.C. (75) 2), préparées par le Secrétariat, ont été examinées par la Commission des Finances lors de sa 75^{ème} session (Rome, 3 avril 2014), conformément à l'article 26 du Règlement.
2. Lors de cette session, la Commission des Finances a pris note du fait que les premières estimations n'envisageaient aucune augmentation du budget pour 2015. Le Président de la Commission a résumé la discussion au sein de la Commission en indiquant la satisfaction des membres car le Secrétariat ne demandait pas d'augmentation des contributions.
3. Le Conseil de Direction est appelé à élaborer, sur la base de ces premières estimations, le projet de budget pour 2015 qui sera communiqué aux Gouvernements membres pour observations, à soumettre avant le 19 septembre 2014.
4. Le projet de budget sera ensuite soumis, avec les observations éventuelles des Gouvernements, à la Commission des Finances lors de sa 76^{ème} session, qui se tiendra à Rome fin septembre 2014, laquelle exprimera un avis sur le projet de budget avant sa soumission à l'Assemblée Générale à sa 73^{ème} session qui se tiendra à Rome fin novembre ou début décembre 2014.